

# Vivre à CÔS

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**2018**

Monsieur le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous adressent  
leurs vœux les plus  
chaleureux  
pour l'année 2018





Les privilèges constitutionnels de la République décentralisée garantissant la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales seront mis à mal si plusieurs des réformes annoncées sont mises en place.

La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers (62% pour notre commune où les habitants sont soit disant des nantis !!) et la réduction des dépenses locales à hauteur de 13 milliards d'Euros pourraient engendrer de graves conséquences sur notre territoire notamment sur les services aux habitants et les investissements publics, ce qui m'inquiète beaucoup. Sans oublier les ponctions indues sur les ressources des agences de l'eau et le financement incertain des activités péri scolaires et du logement social.

Autre inquiétude : la stigmatisation des élus locaux qui ne peut nourrir que populisme et démagogie.

Pourquoi la suppression de la taxe d'habitation serait elle injuste pour 80% des contribuables et pas pour les 20% restants ? L'Etat avait un moyen très simple de corriger les inégalités liées à cet impôt : appliquer la révision des valeurs locatives, voire intégrer une partie des revenus des habitants dans son calcul. La suppression prévue rompt le lien entre le citoyen et la commune. L'Etat assure qu'il compensera à l'Euro près, mais nous sommes très méfants car instruits par le passé des dispositifs de compensation transformés en dotation que l'Etat peut minorer à sa guise.

De quoi demain sera-t-il fait ? L'action menée au quotidien tant au niveau communal qu'inter communal continuera avec la même énergie et la même détermination. Une feuille de route a été tracée au niveau de la Communauté d'agglomération et un projet de territoire dont vous trouverez les principaux axes dans ce journal a été arrêté.

Sur le plan communal, pas de projet pharaonique mais un développement raisonné du camping. Beaucoup d'augmentations sur les services sont annoncées : gaz, eau, électricité...et une qui nous touche tout particulièrement : la taxe des ordures ménagères. Le transfert de la compétence « collecte au SMECTOM » et les investissements imposés à ce dernier vont doubler le taux de cette taxe. Afin de rendre cette augmentation moins douloureuse, un lissage sur 5 ans a été arrêté. Pour ne pas alourdir l'addition la commune a décidé pour la 4ème année consécutive de ne pas modifier ses taux d'imposition. Rassurez-vous, si cet effort est fait, c'est que, grâce à une maîtrise des frais de fonctionnement, les finances de la commune sont saines. La Commune se porte bien et malgré une conjoncture difficile, nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.

C'est sur cette note positive que je terminerai ce propos en vous souhaitant à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Bonne année 2018.

Le Maire

Jean-François MANAUD



# A Didier...

C'est au retour d'une matinée consacrée à un de ses passe-temps favoris, la recherche de champignons, en compagnie de son ami José Navarro, que Didier s'est effondré, terrassé par une crise cardiaque. L'arrivée des secours et son évacuation au centre hospitalier de Ranguél avaient fait espérer une issue favorable. Hélas, après une dizaine de jours de coma, Didier nous a quittés. L'annonce de sa mort a plongé toute la commune dans une profonde tristesse et un sentiment d'injustice : pourquoi lui ? Et si jeune ! Toujours le sourire aux lèvres et prêt à rendre service.

Rentré tout jeune comme employé municipal, il avait formé avec Gilbert FERRIOL un duo travaillant en parfaite harmonie. Au départ à la retraite de ce dernier, il dut s'adapter à un nouveau collègue, Bernard BLAZY. L'adaptation fut rapide,

un nouveau duo était né, un trio tant l'entente avec Pascale PINCE, la secrétaire de mairie, était forte. La répartition des tâches se faisait naturellement : à Bernard la mécanique, le camping et les travaux minutieux, à Didier l'entretien des espaces verts, la piscine, la voirie et les bâtiments. Le pinceau, la tronçonneuse et le tracteur étaient ses outils de prédilection. Il n'aimait pas les fleurs et pourtant, après avoir aidé Bernard à les planter, il faut voir le soin qu'il y a apporté tout cet été, attirant l'émerveillement et les félicitations des habitants. Alors il était heureux, COS était sa deuxième famille, il jouissait de l'affection de tous. Comment ne pas aimer Didier : la bonté, même doublée d'une discrétion le gênant un peu quand il devait assurer la gestion du camping, mais cela passait très vite et les campeurs l'adoraient. La vision de ses deux collègues, l'un

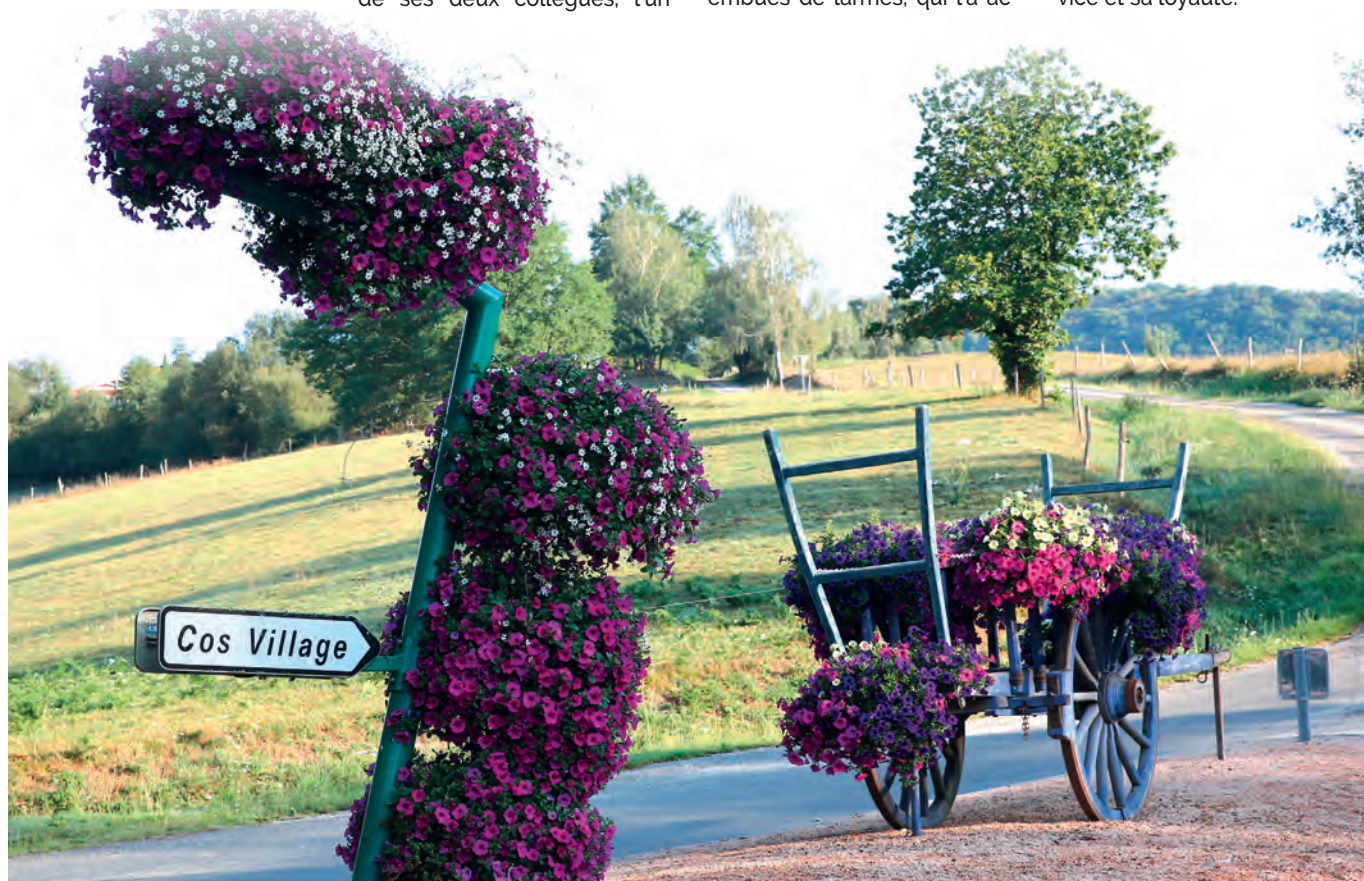


dans son garage, l'autre dans sa mairie, pleurant à chaudes larmes cet ami trop tôt disparu est bouleversante.

La foule nombreuse, les yeux embués de larmes, qui l'a ac-

compagné pour son dernier voyage témoigne des amitiés qu'il avait su tisser.

Nous ne l'oublierons pas, ni sa générosité, son sens du service et sa loyauté.



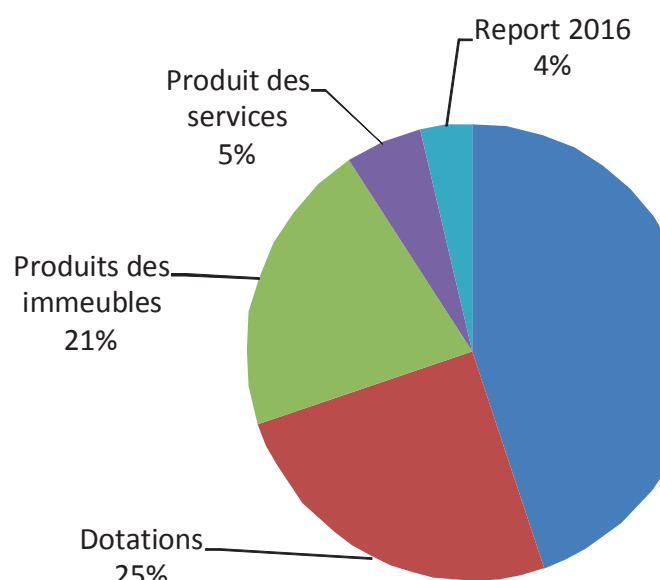
# Un budget communal maîtrisé dans un contexte en forte évolution...

**Construire le budget communal est toujours un exercice original. Et cet exercice se révèle toujours plus complexe avec les évolutions récentes qui frappent les finances communales : baisse des dotations, augmentation des charges de fonctionnement (personnel, scolarisation des enfants ...), modification des structures intercommunales ...**

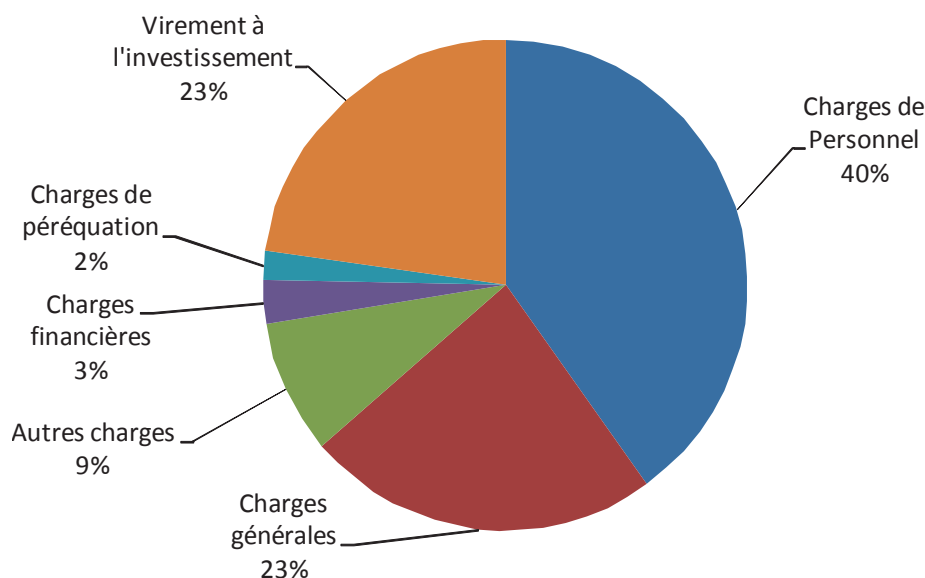
Heureusement, la Commune de Cos bénéficie d'une situation financière saine, produit de la politique d'investissements producteurs de ressources mené au cours des précédents mandats.

Ainsi, malgré la baisse des concours de l'Etat et grâce aux revenus générés par notre patrimoine immobilier, nous avons pu, cette année encore, maintenir une stabilité fiscale (en n'augmentant pas les taux d'imposition) et un bon niveau d'investissements pour la commune (plus de 60 000€).

## Recettes de fonctionnement



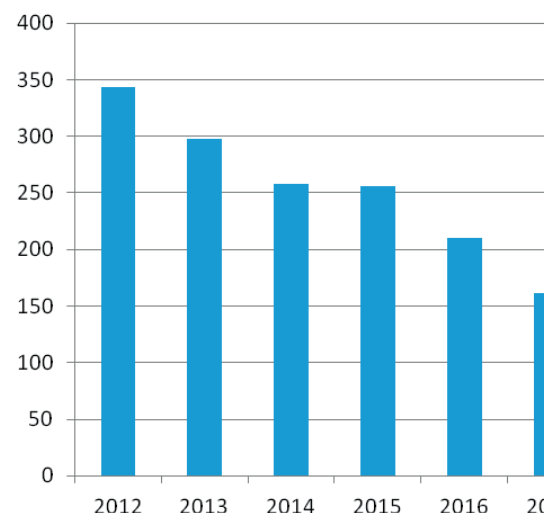
## Dépenses de fonctionnement



L'endettement de la commune poursuit sa décroissance et sera très fortement réduit à la fin du mandat, faisant ainsi de Cos l'une des communes ayant le rapport produits générés / encours de la dette, les plus forts. Un gage de confiance pour l'avenir !

**Détail de notre budget de fonctionnement :**  
**272 000€**

## Montant de la dette de la Commune





# Communauté d'Agglomération FOIX-VARILHES

**Vous trouverez ci-dessous les 3 axes opérationnels composant le projet de territoire établi par la Communauté d'agglomération FOIX – VARILHES, tel que mentionné par Jean-François MANAUD au cours de la présentation de ses vœux.**

## AXE 1 : Faire du développement économique et de l'attractivité touristique des accélérateurs de développement pour le territoire

**MESURE 1 :** Miser sur l'économie productive à travers la montée en qualité de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises

• **Aménagement et requalification des zones économiques : coût estimé 5 800 000 €**

**MESURE 2 :** Garder les centres-bourgs vivants en soutenant les commerces de proximité et les entreprises artisanales et dynamiser la périphérie des bourgs centres en aménageant des zones d'activité

**MESURE 3 :** Renforcer l'attractivité touristique du territoire en s'appuyant sur ses richesses

• **Modernisation de l'espace dit du « musée du fer » aux Forges de Pyrène : coût estimé 400 000 €.**

• **Création d'un espace des congrès (espace Destrem) : coût estimé 500 000 €**

## AXE 2 : Renforcer les solidarités, maintenir et développer les services publics et services aux publics pour favoriser le « bien vivre ensemble »

**MESURE 1 :** Etoffer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance et de l'enfance pour inciter les familles à s'installer sur le territoire

• **Construction d'une crèche : coût estimé : 1 500 000 €**

**MESURE 2 :** Poursuivre et amplifier les actions dédiées à la jeunesse

• **Construction d'un pôle jeunesse collaboratif : coût estimé : 2 000 000 €**

**MESURE 3 :** Améliorer et accompagner la vie de nos aînés sur le territoire

• **Construction d'une résidence autonomie et de services : coût estimé : 2 000 000 €**

• **Construction d'un espace intergénérationnel : coût estimé : 1 000 000 €**

**MESURE 4 :** Valoriser une offre sportive, culturelle et de loisirs cohérente et variée

• **Valorisation de la médiathèque à Foix : coût estimé : 500 000 €**

• **Requalification – valorisation du complexe sportif à Vernajoul : coût estimé : 300 000 €**

## AXE 3 : Préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie

**MESURE 1 :** Mener une politique volontariste en matière d'habitat et de logement

**MESURE 2 :** Connecter et interconnecter le territoire grâce à une politique de mobilité adaptée

**MESURE 3 :** Préserver et valoriser les ressources en eau

**MESURE 4 :** Poursuivre la politique de réduction et de valorisation des déchets

**MESURE 5 :** Poursuivre l'engagement du territoire dans la transition énergétique

**MESURE 6 :** Aménager et mettre en valeur les espaces naturels

**Aménagement des berges de l'Ariège : coût estimé : 2 000 000 € (étude en cours)**

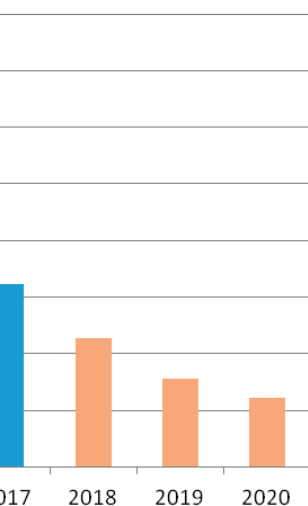
**MESURE 7 :** Généraliser l'aide aux communes par l'attribution du fonds de concours voirie

**Fonds de concours voirie : coût estimé : 4 000 000 €**

ent

Impôts et taxes  
45%

ne (en milliers d'€)



## ETAT CIVIL

**Vous trouverez ci-dessous la liste des naissances, mariages et décès enregistrés sur les registres administratifs de la commune de COS en 2017.**

### • NAISSANCES

**Le 7 août 2016, Tiana GELABERT,**  
fille de Véronique  
et Serge GELABERT

**Le 4 mars 2017, Olivia NADAL,**  
fille de Florian NADAL  
et de Fleur LOPEZ

**Le 4 octobre 2017,**  
**Yuna JOGOT LETTY,**  
fille de Thomas JEGOT  
et de Erell LETTY

*Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de longue vie et bonheur à ces chérubins.*

### • MARIAGES

**Le 21 octobre 2017,**  
**Nuno Miguel FERREIRA**  
**MARINHO et Isabel Filipa**  
**MARTINS COELHO**

*Félicitations aux familles et meilleurs vœux de bonheur et prospérité aux jeunes époux.*

### • DECES

**Le 21 août 2017, Yvonne CANAL**  
**Le 3 novembre 2017, Georges**  
**RUMEAU**

*Nous renouvelons aux familles en deuil nos sincères condoléances.*

## Tarifs de location de la Salle Polyvalente

| LA GRANDE SALLE                                                                                                                                          | LA PETITE SALLE                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>• Habitants de Cos</b><br>1 journée : 200€<br>2 journées : 250€<br>forfait nettoyage 100€                                                             | <b>• Habitants de Cos</b><br>1 journée : 100€<br>2 journées : 150€<br>forfait nettoyage 50€     |
| <b>• Résidents extérieurs</b><br>1 journée : 300€<br>2 journées : 400€<br>forfait nettoyage 100€<br><i>La journée supplémentaire sera facturée 100€.</i> | <b>• Résidents extérieurs</b><br>1 journée : 200€<br>2 journées : 250€<br>forfait nettoyage 50€ |

## Tarifs du camping municipal

| Location d'emplacements   | SAISON    | HORS-SAISON |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Emplacement (2 personnes) | 11,00€    | 6,00€       |
| Personne supplémentaire   | 2,00€     | 1,50€       |
| Enfant de moins de 12 ans | 1,00€     | 1,00€       |
| Electricité - 5 ampères   | 2,00€     | 2,00€       |
| Electricité - 10 ampères  | 3,00€     | 3,00€       |
| Electricité - 15 ampères  | 3,30€     | 3,30€       |
| Garage mort               | 5,00€     | 1,50€       |
| Location de chalets       | SAISON    | HORS-SAISON |
| Chalet 4 places           | 300€/sem. | 200€/sem.   |
| Chalet 6 places           | 400€/sem. | 300€/sem.   |
| Location caravane         | 200€/sem. | 20€/nuit    |

**SAISON** : du 14 juin au 15 septembre / **HORS-SAISON** : du 16 septembre au 13 juin. Les prix n'incluent pas la taxe de séjour (0,20€/personne/nuit). Règlement possible en espèces, chèques bancaires et chèques vacances. Tous les renseignements sur le site : <http://camping-municipal-cos09.fr/>

**LE CALME, L'OMBRE DES BOULEAUX, DES CHÊNES, DES FRÊNES ET DES AULNES, C'EST GRATUIT ... !**

## RAPPELS PRATIQUES

### Présence d'un défibrillateur dans le hall de la Mairie \*



Il existe des gestes qui peuvent vous sauver la vie ! L'utilisation d'un défibrillateur sur une personne en arrêt cardiaque est l'un d'entre eux s'il est utilisé à bon escient.

A ce titre, il est mis à disposition de tous, un défibrillateur, pouvant être utilisé sur toute personne

en situation d'arrêt cardiaque.

Son utilisation est simple : il vous suffira de suivre les indications qui vous seront données vocalement par cet appareil.

### Mensualisation des factures d'eau auprès du SMDEA

Nous vous rappelons la possibilité de procéder à la mensualisation de votre facture d'eau.

Pour cela, nous vous invitons à contacter les services administratifs du SMDEA :

- par voie postale : rue du Bicentaire  
BP4 09000 SAINT PAUL DE JARRAT  
- ou en téléphonant au numéro suivant : 05-61-65-76-90 (Service Facturation)

### Vente de bois

La commune propose, dans la mesure de ses stocks disponibles, la vente de bois de chauffage (essentiellement de l'acacia - bûches fendues de 50 centimètres). Prix du stère : 40 euros

# Les **projets** pour **2018...**

## **Mise en conformité d'accessibilité des locaux communaux (mairie, camping salle polyvalente, etc.) pour les personnes en situation de handicap**

La loi du 11 février 2014 et l'ordonnance du 16/09/14 imposaient à tous les gestionnaires d'un établissement recevant du public de déposer un Agenda d'Accessibilité "Programmé (Ad'AP) en vue d'une mise en conformité pour l'accessibilité de ces locaux aux personnes en situation de handicap. Un document de présentation des travaux a été effectué sur la base d'un diagnostic réalisé en novembre 2017 par l'APAVE.



En 2018 devrait voir se réaliser la première phase de travaux, qui s'étaleront sur une durée de 3 ans. Ces travaux concerneront la mairie, le camping, la salle polyvalente, les locaux techniques du camping.

## **Implantation d'un nouveau chalet au camping**

Compte tenu de la forte demande de ce type de location, notamment en période estivale, un nouveau chalet d'une capacité de 6 places,



sera implanté au camping au cours du printemps 2018.

## **Poursuite de l'étude portant sur la faisabilité de création d'un cimetière communal**

Comme évoquée dans la profession de foi de Jean-François MANAUD au cours de la précédente élection municipale, une étude portant sur la faisabilité de création d'un cimetière communal sera poursuivie en 2018.

Les contraintes pour ce type de projet sont nombreuses et il devra être élaboré une étude préalable à ce dernier afin que le Conseil communal statue sur son éventuelle réalisation.



## **Régulation de l'éclairage public**

Une réflexion sur la durée de l'éclairage public au sein de la commune sera engagée. En effet, la durée actuelle de l'éclairage public n'est plus adaptée à notre mode de vie. Une révision doit donc être menée



## **Création d'un site internet communal où seront communiquées diverses informations**

Suite à la proposition d'un administré de la commune, M. Jean-François BIGUE, un site internet propre à la commune devrait voir le jour en 2018.

Les informations qui seront présentes permettront de se renseigner sur diverses thématiques se rapportant aux communes telles :

- Les comptes-rendus des réunions des Conseils
- Les tarifs des locations immobilières proposées par la Mairie
- Les informations portant sur les ordures ménagères
- Les animations et festivités communales

Et autres faits se rapportant à la commune.

Les membres du Conseil restent ouverts à toute proposition d'insertion sur ce site d'informations relevant de l'intérêt général.





## LE FOOTBALL CLUB DE COS

# C'est parti pour la sixième saison !

Le club se structure et attire de plus en plus de Cossois au bord du terrain les jours de matchs.

La buvette installée par la mairie l'été dernier nous permet maintenant de vous proposer boissons chaude et froide pour suivre la rencontre mais aussi le calendrier.

### CONTACT

Bureau.fccos@gmail.com

Président : Bigué Jean-Frederic -  
07 60 86 37 27

Vice-président : Costeque  
Yoann - 06 84 52 97 52

On a beaucoup de projets pour 2018 mais pour tout accomplir, nous avons besoin que plus de Cossois viennent nous aider dans la réussite de l'association car c'est grâce aux bénévoles qui s'en occupent que le FC Cos grandit.

Nous continuons cette année encore notre entente pour l'école de foot avec le SPAM (Saint Paul de Jarrat-Mercus).

Cote sportif, pour la troisième année consécutive nous nous maintenons en Promotion première division de district. Le début de saison nous a ravi avec des victoires de prestige à l'extérieur face à Foix et Luzenac par exemple. Nous les

accueilleront bientôt à Cos pour les matchs retours.

Vous trouvez toujours notre actualité sur notre page Facebook.

**<https://www.facebook.com/FootballclubdeCos/>**

Nous y postons le calendrier, les résultats, des photos, nous y remercions les sponsors majoritairement de la vallée qui nous aident à nous développer.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2018 et nous vous retrouverons avec plaisir cette année.

Le Président



## Cos-Boys Club de Foot vétérans

**2017 s'achève et les Cos-Boys restent toujours très compétitifs malgré le départ de quelques cadres dont certains pour raisons professionnelles.**

Ces départs ont été compensés par l'arrivée de nouveaux joueurs d'une qualité footballistique et d'un état d'esprit remarquable. Parmi eux notre traiteur Sébastien Rouch et Cédric Ferriol qui évolue au poste de gardien de but avec talent et autorité.

Cette saison nous nous sommes engagés dans le championnat Vétérans, organisé par la Ligue Midi-Pyrénées «Poule F».

A ce jour invaincu sur les 8 matchs joués, 7 victoires et 1 nul, malgré de superbes équipes, Auterive, Baziège, Venerque, Le Vernet, Cintegabelle, Miremont ... qui composent ce championnat.

Le voyage de fin d'année s'est déroulé

à Saint-Emilion, pour un stage de remise en « formes », certains les ont encore. Trois jours de stage suivi avec beaucoup d'application.

Actuellement nous préparons le 30<sup>e</sup> anniversaire qui se déroulera sur les installations de Cos (Terrain et Salle) fin Septembre 2018.

Ce sera l'occasion de réunir tous les joueurs qui ont évolué dans le Club depuis 1988, avec leurs épouses, les enfants et les convives de Cos qui souhaiteront y participer. Nous allons mettre tout en œuvre pour que cette fête soit grandiose.

Nous remercions Monsieur Le Maire son conseil municipal et ses fonctionnaires municipaux qui nous apportent



une aide précieuse pour la pratique de notre sport préféré.

Nous vous disons à bientôt et vous présentons très sincèrement nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Président,  
Christian FAUROUX

## La gymnastique volontaire

**Mi-septembre, après deux mois de repos, nous avons chaussé à nouveau nos baskets pour un retour en salle polyvalente le mardi de 20h30 à 21h30.**

L'effectif des licenciées n'a pas augmenté, il est même plutôt en baisse depuis plusieurs saisons, mais la bonne humeur et la convivialité sont toujours de rigueur, et ce rendez-vous intergénérationnel du mardi soir est apprécié par la plupart des sportives !

En effet, pas de routine dans le programme de notre fidèle animatrice Rosita VAELLO qui s'applique à varier les séances : step, pilate, bracelets lestés, ballons, bâtons,... rien n'est oublié !

Et pour maintenir notre convivialité

légendaire, nous nous octroyons, tous les deux mois environ, une pause gourmande afin de fêter les anniversaires du moment. Après l'effort, le réconfort... et c'est le quart d'heure «gymnastique des mâchoires et des papilles» !!

La saison dernière s'est clôturée par un sympathique repas à l'auberge du Lapin Blanc à Varilhes. Soirée très agréable et riche en histoires drôles (surtout à l'initiative de notre animatrice), et qui ont souvent déclenché des rires dans l'assemblée.

Alors, si nous voulons que notre association de Cos se maintienne, car son avenir s'avère financièrement incertain maintenant, venez nous rejoindre pour partager efforts mais aussi bonne humeur.

La Présidente  
Marie-Christine DUBUC





## Comité des Fêtes de Cos

**C'est encore une année particulièrement active qui s'achève pour notre «petit» Comité des fêtes !**

**Une année qui a vu le départ de l'une de nos membres, Aurore MARTIEL, que nous remercions pour son engagement particulièrement actif au cours des 3 dernières années.**

Cette année, nos activités ont démarré au seuil de l'été par un feu de la Saint Jean «new look».

Nous avons, en effet, accueilli, dans le cadre champêtre mais pour autant très adapté des «Granges de Rouzaud», **l'Orchestre d'Harmonie Varilhes-Foix, placé sous la direction du Chef Mikael CELMA.**

Une belle occasion de célébrer en musique l'arrivée de l'été mais aussi de s'insérer dans la dynamique de la fête de la musique !

Malgré une météo incertaine jusqu'à la fin, ce sont tout de même près de 100 spectatrices et spectateurs qui ont pu apprécier les talents du jeune quintette de cuivres

«La quinte en trop» mais aussi de l'ensemble des musiciennes et musiciens de l'orchestre, jeunes et moins jeunes.

Ceux-ci, accompagnés de leurs familles, ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé et le cadre dans lequel s'est déroulé le concert.



La manifestation s'est clôturée par le traditionnel embrasement du feu et par le partage d'une excellente saucisse grillée.

Les activités se sont poursuivies avec la fête locale lors du 2<sup>e</sup> week-end de juillet. Là encore la météo n'a pas été particulièrement clémente mais comme on dit «fête pluvieuse, fête heureuse» ! Et si le concours de pétanque a pu passer entre les gouttes, nous avons été amenés à replier **la grande fideua, préparée par l'ami Philippe, à l'intérieur de la salle polyvalente.**

Qu'à cela ne tienne, ce sont plus de **250 amateurs fidèles qui**



**sont venus partager ce moment de convivialité et danser sur les rythmes endiablés de l'Orchestre EPSILON.** L'occasion pour nous de remercier les footballeurs

du FC COS qui, cette année encore, sont venus nous donner un coup de main plus efficace, dans une ambiance de franche camaraderie !



Une petite nouveauté avec cette année une petite grillade finale le dimanche soir qui a permis de clôturer les festivités en douceur !

Après l'été, ce sont les amateurs de théâtre qui ont pu venir partager une bonne tranche de rire avec l'accueil de **la troupe toulousaine «Histoire d'en rire»** venue présenter la comédie loufoque de **J.M. CHEVRET «Le Squat»**.

Un petit regret de n'avoir pas vu plus de Cossoises et de Cossois lors de cette soirée, il est vrai concurrencée par un match important de l'Equipe de France de rugby.

# LE SQUAT

HISTOIRE D'EN RIRE présente  
une comédie de J.M CHEVRET  
avec Pauline BEAUCHAMPS, Cécile BERNIER,  
Josette DEDIEU, Fabienne POLASTRON  
et Lionel SAGNARD.



## SOIREE THEATRE à COS

**SAMEDI 11 NOVEMBRE à 20h30**

SALLE POLYVALENTE



Enfin, pour bien terminer l'année, c'est la traditionnelle journée intergénérationnelle de Noël qui a réuni grands et petits autour d'un très sympathique spectacle ! **L'occasion d'accueillir le Père Noël, qui avait troqué ses rennes pour un mode de transport plus vrombissant** mais qui n'avait pas oublié un petit cadeau pour chacun !

## LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

### FOOTBALL CLUB DE COS

Président,  
BIGUE Jean-Frédéric  
Tel. 05.61.04.73.60

### LES COS-BOYS

Président, Christian FAUROY  
Tel. 06.10.52.75.63

### COMITE DES FETES

Collège Solidaire  
Contact : Mairie de Cos  
Tél. 05.61.65.39.79

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente,  
Marie Christine DUBUC  
Tel. 05.61.65.47.74

### ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

#### AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Président,  
Joël MAURETTE  
Tel. 05.61.02.73.11



# AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL MUNICIPAL ...

## Jean-François MANAUD

Maire  
2<sup>e</sup> Vice-président  
de la Communauté  
d'Agglomération  
Foix-Varilhes  
Retraité Ingénieur DDAF

## Marie-Christine DUBUC

1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Directrice Agence Pôle  
Emploi

## Serge GELABERT

2<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
Cadre Assurance CPAM

## Michel ASFAUX

Conseiller Municipal  
Retraité Ingénieur CHIVA

## Christophe FERRIOL

Conseiller Municipal  
Technicien Agricole

## Michel LAZARO

Conseiller Municipal  
Retraité Prothésiste  
dentaire

## Stéphanie SERVANT

Conseillère Municipale  
Infirmière Coordinatrice  
Service Soins à domicile

## Alain LAURENS

Conseiller Municipal  
Artisan Peintre & Hôtelier

## Olivier FERRIES

Conseiller Municipal  
Cadre bancaire

## Nadia ALVES

Conseillère Municipale  
Cadre de santé



## Les horaires d'ouverture au public

Le mardi : de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h30

Le jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h00

**05 61 65 39 79**

**E Mail : mairiedecos@neuf.fr**

## Votre nouvel employé communal

Vous croiserez certainement à compter de ce début d'année un nouveau visage parmi les employés communaux. Anthony RAGEY, âgé de 32 ans, a pris ses fonctions d'employé communal au sein de la commune de COS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, commune où il réside depuis 2013.

Son parcours professionnel est tout à fait en phase avec les compétences demandées. En effet, M RAGEY, depuis plus de cinq ans, a offi-



cié en tant que salarié polyvalent au sein des

services techniques du camping de Malazeou d'AX LES THERMES. Ses compétences techniques sont sans appel : peinture, plomberie, électricité, débroussaillage, maçonnerie, ect... Touche à tout, notamment dans la gestion intégrale d'un camping, il devrait apporter un nouveau soutien à Bernard BLAZY.

Souhaitons lui le meilleur accueil... son sourire et ses compétences feront le reste.

## Les Employés Municipaux

**que nous remercions pour leur investissement sans faille tout au long de l'année sans oublier Guillaume DE ALMEIDA qui a travaillé auprès de Bernard BLAZY pendant les mois de novembre et de décembre 2017**

- **Pascale PINCE**,  
Secrétaire de Mairie
- **Bernard BLAZY**,  
Technicien
- **Anthony RAGEY**,  
Technicien

